

MODALITÉS DE SÉLECTION

Comité de sélection

Un comité technique composé d'experts procédera à l'analyse des candidatures puis la sélection sera effectuée par les élus de la commission Aménagement. La liste des candidats retenus sera arrêtée en commission permanente du conseil départemental.

Critères de sélection

Par rapport au porteur de projet :

- pilotage et gouvernance,
- lien avec le projet de territoire porté par l'intercommunalité,
- partenaires déjà identifiés.

Par rapport au diagnostic local :

- illustration du rôle de centralité de la commune et de son évolution (niveau d'équipement, niveau de services de proximité),
- description des facteurs de dévitalisation et de revitalisation de la commune : problèmes rencontrés (habitat, commerces, services, ...).

Par rapport au projet

Projet répondant aux objectifs du présent appel à projets et qui nécessite une étude approfondie ou de préféabilité, portant sur une thématique identifiée, avec des impacts attendus sur le plan économique, social, environnemental.

SUIVI, CAPITALISATION ET VALORISATION DES PROJETS

Les objectifs recherchés, au-delà de l'aide apportée à chaque commune, sont :

- la création d'un réseau d'échanges d'expertises, d'expériences et de compétences ;
- la production de livrables à destination des communes «bourg-centre» (méthodologie, outils mis à disposition par le Département et les partenaires).

CALENDRIER

Les candidatures devront être transmises **avant le 28 février 2019** par voie postale au :

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
Direction Générale Adjointe Territoires
48, esplanade Jacques-Baudot
CO 90019
54035 NANCY CEDEX

CONTACTS

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
Direction générale adjointe Territoires
Christine BLEICHER
03 83 94 56 80 / cbleicher@departement54.fr

RÉFÉRENTS TERRITORIAUX

TERRITOIRE DE LONGWY

Rachida BOUMALI
03 82 39 59 24 / raboumali@departement54.fr

TERRITOIRE DE BRIEY

Isabelle DE MASI
03 82 47 55 94 / idemasi@departement54.fr

TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

Olivier MANGEAT
03 83 63 74 93 / omangeat@departement54.fr

TERRITOIRE VAL DE LORRAINE

Georges BURRIER
03 83 82 95 82 / gburrier@departement54.fr

TERRITOIRE LUNÉVILLOIS

Agnès CHEVALME
03 83 74 65 13 / achevalme@departement54.fr



www.meurthe-et-moselle.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54



APPEL À PROJETS
BOURGS-CENTRES
2019-2021

CONTEXTE

L'évolution de la société et des modes de vie a conduit progressivement à une perte d'attractivité et à une dévitalisation des bourgs-centres. Aujourd'hui, l'arrivée du Très Haut Débit (THD), les limites du développement des métropoles et l'aspiration des habitants à un autre mode de développement économique et de vie ont conduit à une prise de conscience de l'enjeu que représente la reconquête des bourgs-centres pour l'aménagement des territoires et le développement de leur attractivité.

C'est un sujet de préoccupation pour le Département de Meurthe-et-Moselle, garant d'un maillage territorial le plus équilibré possible.

LA STRATÉGIE BOURGS-CENTRES RELÈVE D'UNE DÉMARCHÉ GLOBALE ET TRANSVERSALE QUI MOBILISE :

- le déploiement de l'accès au **Très Haut Débit** et la résorption des zones blanches de **téléphonie mobile** ;
- les **Contrats Territoires Solidaires (CTS)** ;
- les **aides à la pierre** pour les bénéficiaires privés et publics ;
- l'Amélioration de l'Accessibilité des **Services au Public**, avec un travail partenarial pertinent (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Agence Régionale de Santé...) ;
- la politique **Économie Sociale et Solidaire** : proposition d'un appui en ingénierie sur le développement d'épiceries associatives.

VOUS RÉFLÉCHISSEZ À UN PROJET DE REVITALISATION DE VOTRE CENTRE-BOURG ?

VOUS SERIEZ PRÊTS À VOUS ENGAGER DANS UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT ?

LE DÉPARTEMENT VOUS APPORTE SON SOUTIEN PAR UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ EN INGÉNIERIE.

BÉNÉFICIAIRES

En s'appuyant sur les travaux des Schémas de cohérence territoriale (SCOT) Nord et Sud de la Meurthe-et-Moselle, les communes suivantes sont éligibles :

TERRITOIRE DE LONGWY

Longlaville, Herseange, Cosnes-et-Romain, Lexy, Réhon.

TERRITOIRE DE BRIEY

Joëuf, Homécourt, Auboué, Piennes, Audun-le-Roman, Tucquegnieux.

TERRITOIRE VAL DE LORRAINE

Pagny-sur-Moselle, Thiaucourt-Régneville, Dieulouard, Nomeny, Champenoux.

TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

Colombey-les-Belles, Neuves-Maisons.

TERRITOIRE DU LUNÉVILLOIS

Bayon, Blainville-sur-l'Eau, Damelevières, Gerbéviller, Einville-au-Jard, Blâmont, Cirey-sur-Vezouze, Badonviller et Baccarat.

En fonction des situations locales, les communes pourront, si elles le souhaitent, **se regrouper pour proposer un projet commun.**

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'appel à candidatures s'adresse aux **communes mentionnées ci-dessus** ayant d'ores et déjà enclenché une réflexion sur la revitalisation de leur bourg-centre, **quel qu'en soit le stade.**



ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT

Le Département propose de venir en appui en ingénierie. Il lance un appel à projets afin d'accompagner ces communes dans leur réflexion pour la mise en œuvre de leur projet. Cette action est organisée sur trois ans, à raison de cinq communes par an.

Le Département :

- **mobilisera** ses services avec un chef de projet, des référents identifiés au niveau territorial et des outils adaptés aux problématiques posées,
- **attribuera** les moyens nécessaires au CAUE de Meurthe-et-Moselle et à l'agence technique MMD 54 afin que ces structures répondent aux attentes des communes sélectionnées. Elles apporteront une ingénierie ciblée dans les domaines identifiés en fonction des besoins des projets des communes (architecture, urbanisme, social, environnement, paysages, montage de projet, ingénierie financière...),
- **relayera**, si besoin, auprès des différents acteurs de la plateforme d'ingénierie.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Il devra comporter les éléments suivants :

- présentation de la commune,
 - description des enjeux et des besoins repérés par la commune et éventuellement détail des projets déjà identifiés,
- et, le cas échéant :
- présentation du projet répondant aux objectifs fixés dans l'appel à candidatures,
 - pilotage du projet (réfèrent politique, réfèrent technique),
 - partenaires déjà identifiés et études réalisées.

Dossier de candidature à télécharger sur www.meurthe-et-moselle.fr/bourgs-centres